

Rodez, le 10 septembre 2024

Vos références à rappeler
PERIE QUENTIN
N° d'immatriculation : 1021246102025

Exp: MSA MPN 180 avenue Marcel Unal 82014 MONTAUBAN cedex 14
100754

Mr QUENTIN PERIE
43 RUE LACOMBE
46160 GREALOU

Unité Organisationnelle : NN1B

TEL :

Objet : **Bordereau d'appel de cotisations des
non salariés de l'année 2023**

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons votre appel de cotisations et contributions sociales pour l'année 2023.

Emission rectificative du 10 / 09 / 2024

RELEVÉ DE SITUATION

Les montants sont exprimés en euros.

Montant total de vos cotisations recalculées de l'année 2023

4 572,00

Montant crédité

3 748,00

Le montant restant dû est à régler au plus tard le 15/10/2024

824,00

Pour le détail des opérations, veuillez vous reporter au verso de ce document.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

MSA MPN
180 avenue Marcel Unal
82014 MONTAUBAN cedex 14

Tél : 05 63 48 40 00
mpn.msa.fr

RODEZ (siège social)
CAHORS
ALBI, MONTAUBAN



TALON D'IDENTIFICATION A JOINDRE A VOTRE PAIEMENT

* prière de ne pas agraffer



Midi-Pyrénées Nord

PERIE QUENTIN

1021246102025 (NN1B)

CN-23



Facture n° 01284671700113

Montant :

824,00

euro(s), à payer pour le 15/10/2024

Détail des opérations relatives aux cotisations de l'année 2023
PERIE QUENTIN (1021246102025)

Dates	Opérations	Montants dus	Montants crédités
31/10/2023	Emission de cotisations initiale	3 748,00	
30/11/2022	Règlement par virement d'un montant total de 1 933,00 euros <i>Avec affectation partielle à cette émission</i>		+ 70,50
10/09/2024	Différentiel calculé suite à une émission rectificative (Montant total de l'émission rectificative: 4 572,00 euros)	824,00	
	Crédit		+ 3 677,50
	Total	4 572,00	+ 3 748,00
	Solde	824,00	

Tous les montants sont exprimés en euros.
(Les règlements et affectations de crédit mentionnés dans ce tableau sont soumis à la condition d'un encaissement validé)